BARNIER®
www.barnierpro.com

Fiche TECHNIQUE

BARNIER ® 6022

Ruban adhésif PVC électrique

DESCRIPTION

Le 6022 est un ruban adhésif PVC plastifié, de qualité électrique et auto-extinguible, sans plomb, d'une épaisseur nominale de 0.15 mm, enduit d'une masse adhésive caoutchouc agressive, sensible à la pression.
Homologation IMQ, VDE, OVE, CEBEC, SEMKO, NEMKO, DEMKO.
Norme BS3924
Conforme à la directive européenne 2000/53 EC (sans plomb, chrome VI, mercure et cadnium).

CARACTERISTIQUES

- Isolation électrique
- Frettage de câble
- Protection externe pour les raccordements de câbles en basse et moyenne tension
- Repérage couleur
- Applications industrielles diverses

AVANTAGES

- Excellente résistance à l'abrasion, à la corrosion et à l'humidité
- Très bonnes rigidité diélectrique et résistance mécanique
- Remarquable conformabilité
- Utilise une technologie respectueuse de l'environnement
- Homologation IMQ, VDE, ÖVE, CEBEC et NEMKO
- Conforme à la norme BS3924
- Conforme à la directive européenne 2000/53/CE (sans plomb, chrome IV, mercure et cadmium)
- Fournit une meilleure rigidité diélectrique et protection mécanique que la référence Scapa 2702
- Tenue en température 0°C à +90°C
- Bonnes propriétés d'adhésion à basse température (jusqu'à -10°)

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Epaisseur	0.15	mm	IEC 60454-2
Résistance à la traction	30	N/cm	IEC 60454-2
Allongement à la rupture	170	%	IEC 60454-2
Adhésion sur acier	1.8	N/cm	IEC 60454-2
Adhérence sur endos	1.8	N/cm	IEC 60454-2
Rigidité diélectrique	40	kV/mm	IEC 60454-2
Inflammabilité	Auto-extinguible	-	IEC 60454-2

Note:

****This will be taken from the core product for the SAP Material Group****

PRÉSENTATION STANDARD

- Couleurs: Noir, blanc, gris, rouge, bleu, jaune, vert foncé, brun, orange, violet, jaune/vert
- Axe / Mandrin: mandrin en carton 32 mm portant la marque Scapa
- Conditionnement: Sous cellophane avec étiquette Scapa et code-barre
- Longueur du rouleau: 10, 20, 25 et 33 mètres
- Largeur du rouleau: 15, 19 et 25 mm

RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat, dans leur emballage d'origine. Le produit doit être à l'abri de la poussière, de l'humidité, de la lumière et des émanations de solvant. La température de stockage doit être comprise entre +10°c et +25°c. A utiliser dans les 24 mois suivant la date de fabrication.

Le ruban doit être appliqué avec une pression suffisante pour garantir une adhésion optimale et enrubanné avec un minimum de deux tours et demi de recouvrement. Le dernier tour doit être enrubanné avec une tension moindre pour éviter une mise en drapeau.

Les surfaces doivent être propres, sèches, exemptes de poussières, de graisse, d'huile ou de tout autre contaminant.

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.